

Destinataires

Centres de la petite enfance, garderies, personnes responsables d'un service de garde éducatif en milieu familial, bureaux coordonnateurs de la garde éducative en milieu familial

L'utilisation sécuritaire des couvertures proprioceptives (couvertures lestées) dans le cadre d'un plan d'intervention en ergothérapie dans les services de garde éducatifs à l'enfance

L'utilisation sécuritaire des couvertures proprioceptives (couvertures lestées) dans le cadre d'un plan d'intervention en ergothérapie dans les services de garde éducatifs à l'enfance doit être soumise à un ensemble de conditions :

Plan d'intervention et consentement

- L'utilisation d'une couverture proprioceptive devrait être prévue **dans le cadre d'un plan d'intervention** en vue de répondre à des objectifs précis. Ces objectifs devraient être réévalués périodiquement pour en vérifier l'atteinte et pour juger de la pertinence de maintenir l'usage de la couverture.
- Les parents ou le gardien légal de l'enfant devraient **consentir au plan d'intervention défini pour l'enfant**, y inclus à l'utilisation des moyens d'intervention prévus, dont la couverture proprioceptive. Un consentement général aux services d'ergothérapie est insuffisant. Bien que d'âge mineur, **l'enfant devrait lui aussi consentir** à l'utilisation de la couverture. **Un signe de refus, verbal ou non verbal, doit être respecté.**

Santé de l'enfant

- L'ergothérapeute devrait **déterminer si la condition de santé de l'enfant constitue une contre-indication** à l'utilisation de la couverture. Parmi ces conditions, notons :
 - des problèmes respiratoires ou cardiaques,
 - des problèmes circulatoires ou cutanés (dont certaines allergies),
 - l'épilepsie; une importante hypotonie, etc.

Balises d'utilisation

- L'utilisation d'une couverture proprioceptive devrait se faire sous l'étroite supervision d'une personne ayant reçu la formation appropriée.
- Un enfant ne devrait **jamais être laissé sans surveillance** en cas d'utilisation de la couverture proprioceptive, puisqu'on doit porter une attention particulière aux signes qui commandent l'arrêt de l'utilisation de la couverture, tels qu'une difficulté à respirer, des nausées, des réactions comportementales ou corporelles démontrant l'inconfort ou l'anxiété de l'enfant, etc.
- La tête et le cou de l'enfant devraient être dégagés en tout temps.
- Sauf exception, la durée d'utilisation recommandée ne devrait pas dépasser 20 minutes consécutives.
- Le poids et la grandeur recommandés de la couverture devraient correspondre aux caractéristiques de l'enfant. En conséquence, une couverture ne peut pas être utilisée universellement avec tous les enfants.
- **La couverture proprioceptive ne doit jamais être utilisée comme une mesure de contention. L'enfant doit toujours être capable de s'en dégager par lui-même.**

Évaluation de l'enfant

- L'ergothérapeute **devrait évaluer l'enfant** et justifier l'usage de ce moyen d'intervention par les résultats d'évaluation et leur analyse.

Source :

[L'utilisation des couvertures, des vestes et autres objets lestés auprès des enfants : information, mise en garde et précautions d'usage. Montréal, Québec : Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociales \(CLIPP\), Institut national d'excellence en santé et en services sociaux \(INESSS\) ; 2011.](#)

[ADDENDA au document](#)

Information complémentaire : [AGENCE D'ÉVALUATION DES TECHNOLOGIES ET DES MODES D'INTERVENTION EN SANTÉ.](#)

[Couvertures et vestes lestées : sécurité, efficacité et enjeux de leur utilisation dans différents cadres d'intervention. 2010, 53 pages.](#)

Émetteur :

Direction du soutien à la conformité et à la qualité

Date :

Décembre 2023